



VILLE DE LOUISEVILLE

AVIS PUBLIC

Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Maude-Andrée Pelletier, en sa qualité de greffière de la Ville de Louiseville, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, à la salle du conseil, situé au **105, avenue Saint-Laurent à Louiseville**, le **29 novembre 2023, à 10h00**, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalités et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalités et frais ne soient payés avant la vente (selon les sommes qui seront dues au moment du paiement).

Propriétaire au rôle et adresse de l'immeuble	Matricule et lot(s)¹	Taxes municipales dues (capital, intérêts et pénalités au 15 novembre 2023) *
9282-4820 Québec inc. 770-774, Rang Beauséjour	4124-78-5369 Lot 4 020 707	2 937,69 \$
9282-4820 Québec inc. 870, Parc-Des-Érables	4124-78-6809 Lot 4 020 709	3 119,13 \$
9282-4820 Québec inc. Rue Parc-Des-Érables	4224-37-2519 Lots 4 020 706, 4 021 390 et 4 020 967	149,46 \$
Roberto Junior Redhead- Del-Pozo et Nuria Pamela Chonta Rojas 1075, rue de la Luzerne	4523-97-1249 Lots 5 593 182 et 4 019 193	4 553,11 \$
Éric Chamberland 550, chemin du Golf	4525-35-5169 Lot 4 020 466	1 716,26 \$
Gestion G.N. Lessard « Rue du Bel Essor »	4623-57-6188 Lot 4 021 369	30,15 \$
Gestion G.N. Lessard « Rue Cloutier et rue du Bel Essor »	4623-67-6370 Lot 4 021 165	293,50 \$
Myra Proulx-Clermont et Frédéric Pin 791, rue Thisdel	4623-78-2139 Lot 4 019 583	1 734,34 \$
Yvon St-Yves 160-164, rang de la Petite- Rivière	4623-97-8236 Lot 5 794 540	2 618,96 \$

Rita Aka Rang de la Petite-Rivière	4623-97-8365 Lot 5 794 539	805,89 \$
Guthner Dedieu 460, avenue Saint-Laurent	4724-31-0551 Lot 4 409 280	1 120,68 \$
Guthner Dedieu et Construction Vérité inc. 450-452, avenue Saint- Laurent	4724-31-1852 Lot 4 409 290	10 701,94 \$
Manon Bellefeuille et Gilles Gendron 220-224, avenue Saint- Augustin	4724-64-0469 Lot 4 409 473	862,50 \$
Les Immeubles Namo inc. 277-285, rue Saint-Aimé	4724-66-5619 Lot 4 409 483	9 136,04 \$
Les Immeubles Namo inc. 120-130, avenue Saint- Martin	4724-75-5165 Lot 4 409 488	5 387,39 \$
David Côté 11-17, rue Notre-Dame Sud	4724-91-8329 Lot 4 409 140	8 508,59 \$
David Côté 21-23, rue Notre-Dame Sud	4724-91-8417 Lot 4 409 139	3 694,87 \$
Patrick Crête et Sophie Roger 531, rue Notre-Dame Nord	4825-13-4762 Lots 4 409 541 et 4 409 732	2 799,03 \$

¹ Tous les lots décrits font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Maskinongé.

*Certains frais s'ajouteront à ce montant et ils seront annoncés au moment de la vente.

Conditions pour enchérir :

Personne physique : (pièce d'identité)

- Nom
- Adresse résidentielle complète et postale, s'il y a lieu
- Mandat ou procuration si elle représente une autre personne physique

Personne morale :

- Nom
- Forme juridique et loi constitutive
- Adresse complète et postale du siège social, s'il y a lieu

ET

Pour le représentant d'une personne morale : (pièce d'identité)

- Nom
- Qualité du représentant (mandataire)
- Copie de la pièce justificative l'autorisant à agir (ex : résolution, mandat, procuration ou autre)

Mode de paiement :

Paiement complet dès l'adjudication :

- Argent comptant
- Mandat poste, traite ou mandat bancaire ou chèque visé fait à l'ordre de la Ville de Louiseville

Les immeubles acquis dans le cadre de la vente pour taxes sont assujettis à un droit de retrait pendant une période d'un (1) an suivant la date d'adjudication (art. 531 et suivants *LCV*).

Pour éviter la vente de votre immeuble, un **paiement complet** (capital, intérêts, pénalités et frais) doit être fait directement à la Ville de Louiseville. Si vous faites le choix de procéder par **paiement électronique, il vous appartient**, d'une part, de vous informer auprès de la Ville du montant total dû (à la date du paiement) en capital, intérêts, pénalités et frais **et, d'autre part**, d'en informer la Ville (en faisant clairement la preuve de votre paiement) pour que le processus puisse être interrompu.

Donné à Louiseville, ce 15 novembre 2023

Maude-Andrée Pelletier, greffière